Marc de Garidel est nommé Directeur Général et Président par intérim du Conseil d'Administration d'Abivax

5 avril 2023

La nomination de Marc de Garidel souligne le positionnement d'Abivax comme l'une des principales sociétés dans le domaine des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin

Corinna zur Bonsen-Thomas se retire de son poste de Présidente, tout en demeurant membre du Conseil d'Administration d'Abivax

Le Prof Hartmut J. Ehrlich, M.D. se retire de ses fonctions de Directeur Général

PARIS, France, le 5 avril 2023 – 19h30 (CEST) – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX), société de biotechnologie au stade clinique de phase 3 développant des médicaments modulant le système immunitaire afin de traiter des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, annonce aujourd'hui la nomination de Marc de Garidel en tant que Directeur Général et Président par intérim du Conseil d'Administration d'Abivax à compter du 5 mai 2023.

Corinna zur Bonsen-Thomas se retire de son poste de Présidente, qu'elle occupait depuis août 2022, et demeure membre du Conseil d'Administration. Le Prof. Hartmut J. Ehrlich, M.D., se retire de ses fonctions de Directeur Général, qu'il occupait depuis la création de la Société en 2013, et demeure conseiller stratégique au sein de la société jusqu'à la fin du processus de transition.

La Société prévoit de nommer un nouveau Président du Conseil d'Administration au cours de l'année 2023.

Au cours des 12 dernières années, Marc a enregistré de remarquables succès dans la fonction de Directeur Général dans le secteur pharmaceutique et des biotechs. Après avoir rejoint CinCor Pharma en juillet 2021, Marc a mené à bien la vente de la société à AstraZeneca en février 2023 pour un montant pouvant aller jusqu'à 1,8 milliards de dollars, en fonction de paiements d'étape. Auparavant, il avait rejoint Corvidia Therapeutics en avril 2018 où, en août 2020, il a vendu l'entreprise à Novo Nordisk pour un montant total pouvant atteindre 2,1 milliards de dollars. Il fut également Directeur Général d'Ipsen entre novembre 2010 et juillet 2016, supervisant le développement de la société aux États-Unis. Avant de rejoindre Ipsen, Marc a occupé des postes à responsabilités croissantes chez Amgen et Eli Lilly où il fut en charge de différents marchés, notamment les États-Unis et l'Europe. Il est Président du Conseil d'Administration d'Ipsen depuis 2010 et est Membre du Conseil d'Administration de Claris Bio depuis 2020. Marc est ingénieur civil, diplômé de l'Ecole des Travaux Publics de Paris (ESTP), titulaire d'un *Master's in International Management (MIM)* de la *Thunderbird Global School Management* ainsi que d'un *executive MBA* de la *Harvard Business School*.

Marc de Garidel, nouveau Directeur Général et Président par intérim du Conseil d'Administration d'Abivax, commente : *« Je suis ravi de rejoindre Abivax pendant cette période décisive de forte croissance pour la Société. Après avoir observé les résultats prometteurs de l'étude de Phase 2b d'obefazimod dans la rectocolite hémorragique, je pense qu'obefazimod dispose du potentiel pour changer la donne du traitement et de la vie de nombreux patients souffrant de rectocolite hémorragique. Je suis impatient de commencer à travailler avec l'équipe d'Abivax afin d'exploiter l'intégralité du potentiel d'obefazimod dans le traitement de différentes maladies inflammatoires chroniques, dont le besoin médical non pourvu reste important. Je tiens à remercier Hartmut pour son engagement et je suis ravi de pouvoir m'appuyer sur ses succès . »*

Corinna zur Bonsen-Thomas, Présidente du Conseil d'Administration d'Abivax, ajoute : *« Le Conseil d'Administration souhaite la bienvenue à Marc en tant que nouveau Directeur Général d'Abivax. Au vu de sa carrière impressionnante et de son expérience établie dans le secteur biopharmaceutique, il est la personne idéale pour diriger l'équipe et mener obefazimod vers la commercialisation. Nous sommes convaincus qu'il continuera à positionner la Société comme l'un des acteurs majeurs dans le domaine des maladies inflammatoires chroniques, en mettant en œuvre sa stratégie clinique et financière. Nous voudrions également remercier Hartmut pour le travail remarquable qu'il a accompli depuis la création d'Abivax. »*

Le Professeur Hartmut J. Ehrlich, M.D., CEO d'Abivax, dit : *« Je suis ravi que Marc ait été sélectionné en tant que nouveau Directeur Général d'Abivax. Grâce à sa vaste expérience dans le domaine pharmaceutique et biotechnologique, Marc sera en mesure de gérer la Société pendant cette période de transition importante, au moment où nous progressons vers la commercialisation de notre candidat médicament obefazimod. Après près de dix ans à la tête de l'équipe dirigeante d'Abivax et après avoir avancé obefazimod dans un programme pivotal mondial de phase 3 dans la rectocolite hémorragique, je tiens à remercier le Conseil d'Administration pour son soutien dans la mise en place d'une équipe dirigeante solide et internationale. »*

À propos d'Abivax (www.abivax.com)

Entreprise de biotechnologie en phase 3 clinique, Abivax vise à moduler le système immunitaire afin de traiter des patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Abivax, fondée par Truffle Capital, est cotée sur le compartiment B d'Euronext

(ISIN : FR0012333284 – Mémo : ABVX). Basée à Paris et Montpellier, le candidat médicament phare d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en développement clinique de phase 3 dans le traitement de la rectocolite hémorragique. Pour plus d'informations sur la Société, visitez le site www.abivax.com/fr. Suivez-nous également sur Twitter @ABIVAX_.

Contacts

Abivax
Communications
Regina Jehle
regina.jehle@abivax.com
+33 6 24 50 69 63

Investors
LifeSci Advisors
Ligia Vela-Reid
lvela-reid@lifesciadvisors.com
+44 7413 825310

Press Relations & Investors Europe
MC Services AG
Anne Hennecke
anne.hennecke@mc-services.eu
+49 211 529 252 22

Public Relations France
Actifin
Ghislaine Gasparetto
ggasparetto@actifin.fr
+33 6 21 10 49 24

Public Relations France
Primatice
Thomas Roborel de Climens
thomasdeclimens@primatice.com
+33 6 78 12 97 95

Public Relations USA
Rooney Partners LLC
Jeanene Timberlake
jtimberlake@rooneypartners.com
+1 646 770 8858

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles, des projections et des estimations (y compris le recrutement de patients) concernant certains des programmes d'Abivax. Bien que la direction d'Abivax pense que les attentes exprimées dans ces déclarations prévisionnelles sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prévisionnelles sont soumises à certains risques, contingences et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle d'Abivax, qui pourraient entraîner des résultats et développements réels sensiblement différents de ceux exprimés, sous-entendus ou prévus dans les informations et déclarations prévisionnelles. Une description de ces risques, aléas et incertitudes peut être obtenue dans les documents déposés par Abivax auprès de l'Autorité des Marchés Financiers conformément à ses obligations légales, y compris son Document d'Enregistrement Universel. Ces risques, aléas et incertitudes comprennent, entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, les données et analyses cliniques futures, les décisions des autorités réglementaires, telles que la *Food and Drug Administration* (FDA) ou l'Agence européenne des médicaments (EMA), concernant l'approbation ou non d'un médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions qui pourraient affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats. Il convient d'accorder une attention particulière aux obstacles potentiels liés au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation supplémentaire par Abivax et les organismes de réglementation et les Conseils d'examen institutionnel (IRB)/comités d'éthique après l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, de cancérogénicité, de toxicité, de qualité pharmaceutique (CMC) et cliniques. En outre, ces déclarations prévisionnelles, projections et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles. Abivax décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles, projections ou estimations pour refléter tout changement ultérieur dont Abivax aurait connaissance, sauf si la loi l'exige. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) qui sont incluses dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité.

Ce communiqué de presse n'a qu'un but informatif, et les informations qui y sont contenues ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres d'Abivax dans toute juridiction, notamment en France. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a pas non plus de lien avec les objectifs de placement, la situation financière ou les besoins particuliers de qui que ce soit. Il ne doit pas être considéré par quiconque comme un substitut à l'exercice de son propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être restreinte par certaines législations locales. Les destinataires de ce communiqué de presse sont tenus de s'informer sur les éventuelles restrictions auxquelles ils pourraient être contraints et, le cas échéant, de les respecter.